



REGLEMENT

Tout participant s'engageant au Drôme Bike Festival a l'obligation de connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes les informations ci-dessous.

1. PRESENTATION

Le Drôme Bike Festival est un événement regroupant différentes disciplines du vélo, à savoir le VTT, le vélo de route, le Grave et la draisienne, aussi bien en musculaire qu'en vélo électrique.

Différentes épreuves, pour tous les niveaux, afin de vous retrouver, seul, entre amis ou en famille pour profiter pleinement de ce beau week-end dans la Drôme !

Durant le week-end vous pourrez retrouver différentes randonnées, des animations et un village d'exposants.

L'évènement est organisé par le *Comité Départemental de Cyclotourisme de la Drôme (CODEP26)*. Le Comité dépend de la *Fédération Française de Cyclotourisme (FFVELO)*. Le présent règlement reprend tout ou partie le règlement régit par la fédération.

2. INSCRIPTION

Votre inscription pour participer se fait selon deux modalités :

- En ligne via notre site internet
- Sur place, via un formulaire et un règlement sur place en espèce ou via carte bancaire. Une majoration sera mise en place pour ces inscriptions.

Votre inscription en ligne sera valide lorsque votre paiement sera effectué via la plateforme partenaire Sport'N Connect (frais de service 0,5€ + 3%). Après votre paiement, vous recevrez un e-mail de confirmation.

Votre inscription à l'événement vous implique obligatoirement l'acceptation du règlement, ci-joint.

En fonction des randonnées, l'âge minimal peut varier (se référer à la page de chaque randonnée). Les mineurs devront obtenir une autorisation parentale obligatoire. Attention, suivant la randonnée un certain niveau est requis et vous êtes seul responsable de connaître vos capacités en fonction de la randonnée sur laquelle vous vous engagez.

Au moment de son inscription le participant accepte de fournir les pièces suivantes :

- Pour les **Licenciés FFCT** : la licence de l'année en cours
- Pour les **Autres licenciés** (FFC, FSGT ou UFOLEP) : la licence de l'année en cours.
- Pour les **Non-licenciés** : Aucun certificat médical n'est demandé !

MAIS

En acceptant ce règlement au moment de l'inscription, vous attestez sur l'honneur être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi.

Toutes les randonnées sont proposées avec une limite de participants. Le premier arrivé est donc le premier servi.

3. MODIFICATION DE VOTRE INSCRIPTION

Pour demander une modification d'inscription, contacter
: **contact@dromebikefestival.com**

Les modifications seront refusées si elle arrive le jour de l'événement.

Une modification est exceptionnellement possible, si elle est adressée 14 jours avant l'événement. Elle devra être appuyé par une demande écrite et comprendre un justificatif.

La réponse ne sera pas forcément favorable.

- Si vous souhaitez permuter d'épreuve, cette modification pourra être réalisable dans la mesure des places disponibles.

4. REVENTE OU CESSION D'INSCRIPTION

Les participants qui doivent revendre ou céder leur inscription est possible si l'autre personne satisfait toutes les conditions d'inscriptions. Le participant vendant ou cédant son inscription devra informer l'organisateur au plus tard 14 jours avant l'ouverture de l'évènement par mail : **contact@dromebikefestival.com** en précisant les données suivantes :

- Noms, prénom(s) et numéro d'inscription
- Nom, prénom, adresse, date de naissance, mail et numéro de téléphone de la personne remplaçante

- Numéro de licence du remplaçant (si licencié)
- L'épreuve(s) choisie(s)

Lorsque l'organisation aura traité votre demande, une confirmation d'inscription sera envoyée à la personne remplaçante. L'organisateur n'est pas responsable du paiement de l'inscription et vous gèrerez entre vous ce processus.

5. ANNULATION & REMBOURSEMENT

L'inscription à une ou plusieurs épreuves est ferme et définitif.

L'organisateur propose au moment de l'inscription, une assurance annulation (valable uniquement pour la formule choisie et le jour de la participation prévue), facturée en plus (3€).

Cette assurance vous permet d'être remboursé à 80% de votre inscription (options compris) et hors frais de plateforme, en cas d'annulation de votre part pour les motifs suivants : accident, maladie, hospitalisation, cas de grossesse, décès de lui-même, de son conjoint ou concubin notoire, de ses ascendants ou descendants au premier degré et ce jusqu'à 7 jours précédant l'événement.

Pour cela, il faudra adresser une demande, accompagné d'un justificatif valide et ce 7 jours avant le début de l'événement, par mail à contact@dromebikefestival.com.

Le participant peut se voir proposer un report d'inscription.

Le participant ne sera pas remboursé du montant de l'assurance annulation.

Dans le cadre d'une annulation, en amont de l'événement, dues aux condition météorologiques, l'organisateur reportera la manifestation à une date ultérieure. Aucun remboursement ne sera effectué et votre inscription sera automatiquement reportée.

Durant la manifestation, si les conditions météorologiques se dégradent entraînant une annulation d'une ou plusieurs randonnées les sommes payées resteront intégralement au CODEP26.

6. ASSURANCE

Pour participer à une ou plusieurs randonnées, le participant doit avoir souscrit une assurance personnelle, type responsabilité civile.

Si le participant est responsable d'un accident, les frais de secours et les frais médicaux seront pris en charge par son assurance personnelle.

L'organisateur dispose d'une assurance Responsabilité Civile. Cette assurance assure les membres de l'organisation ainsi que les bénévoles.

En cas de perte, de vol ou de détérioration de matériel individuel, l'organisateur se décline de toute responsabilité.

7. CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement et décharge les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'incidents ou d'accidents. Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire.

Des points de pointages sont prévus sur le parcours. En cas d'arrêt de la randonnée, le participant devra obligatoirement passer sous la ligne d'arrivée afin d'être détecté « arrivée » sous peine de devoir supporter les moyens déployés pour sa recherche.

L'inscription peut se faire pour 1 jour soit 1 seule randonnée (Drôme Bike Rando) ou pour 2 jours soit 2 ou 3 randonnées (Drôme Bike Festival).

8. RÈGLES DE SÉCURITÉS

Le port d'un casque répondant aux normes CE pour toutes les randonnées, les lunettes, les gants, le casque intégral, les genouillères, la dorsale et les coudières sont vivement recommandées en fonction de la randonnée choisie.

Les participants sont amenés à circuler sur des voies ouvertes à la circulation, dans ce cas le respect du Code de la route est obligatoire.

Les participants acceptent en connaissance de cause les risques liés à la pratique du vélo.

Tous les enfants mineurs doivent être accompagnés par un adulte durant leur présence sur une randonnée ou à l'intérieur du Village exposants.

Pour la participation à la randonnée KIDS CHALLENGE, une autorisation parentale est obligatoire (disponible ici).

En cas d'accident, prévenir le responsable secours et sécurité à l'aide du numéro renseigné sur la plaque de cadre.

Le participant s'engage à être présent s'il doit y avoir un briefing de la randonnée. Il s'engage à ce que son vélo soit en parfait état de fonctionnement. Le participant s'engage à suivre l'itinéraire indiqué par l'organisateur sans en sortir.

Le participant s'engage également à respecter l'environnement quel qu'il soit (humain, animal, naturel, végétal et urbain) et s'engage à laisser les lieux dans l'état dans lequel il l'a trouvé.

9. MODIFICATIONS

Le présent règlement peut faire l'objet de modification, à tous moments par l'organisation. Si tel est le cas, l'organisateur vous en informera.

10. DROIT A L'IMAGE

Les participants du Drôme Bike Festival autorisent le CODEP26 et ses partenaires à utiliser, reproduire et adapter les photos, images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils apparaissent. Cela sur tous les supports possibles, documents promotionnels ou publicitaires, réseaux sociaux. Cette autorisation est accordée gratuitement au moment de l'engagement du participant, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

11. POLITIQUE DE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Le CODEP26 (organisateur) respecte les obligations qui lui incombent en matière de protection de vos données personnelles conformément à la réglementation en vigueur en France issue de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite loi « Informatique et Libertés » et du Règlement UE 2016/679 du 25 mai 2018 sur la protection des données dit « RGPD ».

L'organisateur vous informe qu'il collectera et traitera les données personnelles vous concernant pour les objectifs suivants :

- Gestion de votre inscription ;
- Tous problèmes en amont, pendant et après l'événement.

Les données personnelles susceptibles d'être collectées par le CODEP26 sont les suivantes :

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Adresse postale
- Adresse mail
- Numéro de téléphone.

Vous pouvez exercer vos droits, de rectification et d'effacement par courrier postal ou email à l'adresse du CODEP26.